On ne peut pas gérer un service public comme une société.

Par **MisterWho**, le **17/10/2009** à **16:28**

Hello,

Dans mon cours sur les services publics, nous avons abordé la crise du droit administratif et la vision critique qu'il faut adopter en conséquent. L'une des critiques majeures étant que l'on ne peut gérer un service public comme une société. Je me demandais, comment répondriez vous à la question pourquoi ne peut on pas gérer un service public comme un société? Enfin cette question étant trop vaste, je me demandais surtout, en quoi le fait de gérer les services publics comme des sociétés à engendré une crise du droit administratif?

Évidemment mon cours contient des réponses mais je voulais d'autres avis/explications, merci d'avance!

Par **Ishou**, le **19/10/2009** à **18:25**

Posez-vous la question de savoir ce qu'il se passerait si on traitait le service public comme une société. !Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **20/10/2009** à **12:23**

Bonjour,
Ce qui m'inquiète un peu, dans cette présentation, c'est qu'on part de deux prémisses, qu'on tiendrait pour vérités d'évangile, que, d'une part, le droit administratif serait spécialement en crise aujourd'hui et que, d'autre part et surtout, il serait en crise parce qu'on aurait géré les services publics comme une société (je suppose qu'on doit comprendre : "comme une entreprise du secteur privé").

A titre perso, j'aurais tendance à penser que ceux qui disent ça n'ont jamais géré une société - une entreprise privée - de leur vie, j'ai bien peur, parce que la seule chose dont je suis sûr, c'est que - à l'inverse - si on gérait une entreprise privée comme l'Etat gère ses services publics, l'entreprise en question aurait déjà mis la clé sous le paillasson depuis belle lurette…
Et jamais une entreprise privée ne tiendrait plus de deux ans avec de tels déficits cumulés, chroniques depuis des lustres dans les finances publiques, sans être forcée à la liquidation

judiciaire, peut-être même frauduleuse.
:))

Image not found or type unknown

Chez nos voisins, la place du secteur privé (ou des "méthodes du privé") est souvent plus importante que chez nous, avec des résultats très contrastés, mais souvent plus favorables, quand on y regarde de plus près.
:roll:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés